

**EXTRAIT du REGISTRE
des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL
de la COMMUNE d'ERBRÉE**

SEANCE du 7 mars 2018

L'an deux mil dix-huit, le sept mars à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune d'ERBREE, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame MANCEAU Martine, 1^{ère} Adjointe.

Présents : MANCEAU Martine, BEGASSE Pierre, HOUDMOND Max, SARTHOU Annick, CORNEE Alain, GUESDON Marie-Christine, PINSARD Patricia, LE BORGNE Isabelle, DUBOIS Mickaël, DABO Gwénaëlle, LE CAM Anne-Sylvie.

Absent(e)s excusé(e)s : BILLOT Pierre, DUPONT Roselyne, BOTREAU Yves-Laurent, ERRARD Michel, NEVO Marcel, COLINET Samuel.

Absent(e)s : AUBERT Denis, LOISEL Solène.

Mme DUPONT Roselyne a donné pouvoir à Mme GUESDON Marie-Christine, M. ERRARD Michel a donné pouvoir à Mme PINSARD Patricia, M. NEVO Marcel a donné pouvoir à M. HOUDMOND Max, M. COLINET Samuel a donné pouvoir à M. DUBOIS Mickaël.

Nombre de membres du Conseil Municipal en exercice : 19
Quorum de l'Assemblée : 10
Nombre de membres du Conseil Municipal présents : 11
Nombre de pouvoirs : 4
Date de Convocation : 1^{er} mars 2018.

Madame PINSARD Patricia a été élue secrétaire de séance.

N° 2018.021 – Vote des subventions 2018 aux associations

Après délibération, le Conseil Municipal VOTE par 15 voix POUR les subventions suivantes :

ASSOCIATIONS SPORTIVES	VOTE 2018
Union Sportive Erbrée/Mondevert (USEM)	2 108,00 €
Association Sportive Erbrée Basket (ASEB)	1 496,00 €
Entente Sportive Erbréenne (ESE)	1 258,00 €
Vitagym Erbrée/Mondevert	885,00 €
Sous-Total	5 747,00 €
ASSOCIATIONS CULTURELLES-VIE SOCIALE	VOTE 2018
Théâtre "Les Sans Clocher" - Erbrée	150,00 €
La Fanfare Saint-Jean Bosco	250,00 €
Union des Anciens Combattants Erbrée/Mondevert	150,00 €
Club 2ème Jeunesse - Erbrée	150,00 €
ADMR - Canton d'Argentré-du-Plessis	500,00 €
Amicale des Sapeurs Pompiers - Erbrée	0,00 €
Ille-et-Vilaine sous tension "suivi sanitaire"	5 000,00 €

Envoyé en préfecture le 20/03/2018

Reçu en préfecture le 20/03/2018

Affiché le

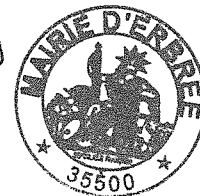
ID : 035-213501059-20180307-2018021-DE

.../...

ASSOCIATIONS CULTURELLES-VIE SOCIALE	VOTE 2018
Groupe de Défense des cultures - Erbrée	1 000,00 €
Familles Rurales "Titounette" Erbrée/Mondevert	150,00 €
Erbrée - Rando	150,00 €
Sous-Total	7 500,00 €
ASSOCIATIONS ECOLE	VOTE 2018
APEL Erbrée	600,00 €
OGEC - Cantine de l'école Erbrée	21 500,00 €
Association Sportive des Ecoles de Haute Vilaine (ASHEV)	150,00 €
Sous-Total	22 250,00 €
ASSOCIATIONS DIVERSES	VOTE 2018
ADSPV - Bistrot mémoire	100,00 €
ADMR - Canton de Vitré	200,00 €
Solidarité Vitréenne pour le collectif EPISOL	340,00 €
CLIC - Vitré	100,00 €
Sous-Total	740,00 €
TOTAL GENERAL	36 237,00 €

Pour copie certifiée conforme au registre
P/le Maire empêché,
La 1^{ère} Adjointe,

Jauccay



**EXTRAIT du REGISTRE
des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL
de la COMMUNE d'ERBRÉE**

SEANCE du 7 mars 2018

L'an deux mil dix-huit, le sept mars à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune d'ERBREE, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame MANCEAU Martine, 1^{ère} Adjointe.

Présents : MANCEAU Martine, BEGASSE Pierre, HOUDMOND Max, SARTHOU Annick, CORNEE Alain, GUESDON Marie-Christine, PINSARD Patricia, LE BORGNE Isabelle, DUBOIS Mickaël, DABO Gwénaëlle, LE CAM Anne-Sylvie.

Absent(e)s excusé(e)s : BILLOT Pierre, DUPONT Roselyne, BOTREAU Yves-Laurent, ERRARD Michel, NEVO Marcel, COLINET Samuel.

Absent(e)s : AUBERT Denis, LOISEL Solène.

Mme DUPONT Roselyne a donné pouvoir à Mme GUESDON Marie-Christine, M. ERRARD Michel a donné pouvoir à Mme PINSARD Patricia, M. NEVO Marcel a donné pouvoir à M. HOUDMOND Max, M. COLINET Samuel a donné pouvoir à M. DUBOIS Mickaël.

Nombre de membres du Conseil Municipal en exercice : 19
Quorum de l'Assemblée : 10
Nombre de membres du Conseil Municipal présents : 11
Nombre de pouvoirs : 4
Date de Convocation : 1^{er} mars 2018.

Madame PINSARD Patricia a été élue secrétaire de séance.

N° 2018.022 – Tarifs de la salle des fêtes pour les associations et particuliers de la commune

La commission des finances propose de modifier les tarifs pour les associations et particuliers de la Commune comme suit :

<u>Location aux associations (du 01/01/18 au 31/12/18) spécifiques</u>	
Forfait spécial Théâtre (8 représentations dont répétition générale + chauffage) + 2 répétitions par semaine pendant la période de septembre à février	815,00
Chaque association (sauf Théâtre) bénéficiera d'une gratuité dans l'année à savoir un forfait 08 h 00 - 02 h 00 et sans retour	

<u>Location aux particuliers et associations</u>	
Forfait 08 h 00 - 02 h 00 (possibilité d'un déjeuner et d'un dîner)	310,00
Forfait 08 h 00 - 02 h 00 + retour jusqu'à 19 h 00 (possibilité d'un déjeuner et d'un dîner + un déjeuner le lendemain)	415,00
Forfait 08 h 00 - 19 h 00 (possibilité d'un déjeuner)	205,00
Forfait Réunion, Vin d'honneur (sans repas)	105,00
Chauffage du 01/10 au 30/04	45,00

.../...

.../...

Envoyé en préfecture le 20/03/2018
Reçu en préfecture le 20/03/2018
Affiché le
ID : 035-213501059-20180307-2018022-DE

<u>Nettoyage</u>	
par heure passée si la salle est rendue non ou mal nettoyée ou vaisselle mal lavée	43,00

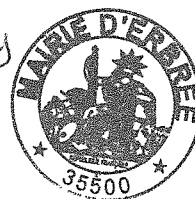
Considérant que l'application des mêmes tarifs aux associations d'Erbrée ainsi qu'aux particuliers résidant sur la commune simplifie la grille des tarifs,

Après délibération, le Conseil Municipal :

- **Valide** par 15 voix POUR cette proposition,
- **Précise** que :
 - ces tarifs seront applicables à compter du 1^{er} avril 2018
 - les autres tarifs pour les associations et particuliers hors commune restent inchangés.

Pour copie certifiée conforme au registre
P/le Maire empêché,
La 1^{ère} Adjointe,

Guéven



**EXTRAIT du REGISTRE
des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL
de la COMMUNE d'ERBRÉE**

SEANCE du 7 mars 2018

L'an deux mil dix-huit, le sept mars à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune d'ERBREE, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame MANCEAU Martine, 1^{ère} Adjointe.

Présents : MANCEAU Martine, BEGASSE Pierre, HOUDMOND Max, SARTHOU Annick, CORNEE Alain, GUESDON Marie-Christine, PINSARD Patricia, LE BORGNE Isabelle, DUBOIS Mickaël, DABO Gwénaëlle, LE CAM Anne-Sylvie.

Absent(e)s excusé(e)s : BILLOT Pierre, DUPONT Roselyne, BOTREAU Yves-Laurent, ERRARD Michel, NEVO Marcel, COLINET Samuel.

Absent(e)s : AUBERT Denis, LOISEL Solène.

Mme DUPONT Roselyne a donné pouvoir à Mme GUESDON Marie-Christine, M. ERRARD Michel a donné pouvoir à Mme PINSARD Patricia, M. NEVO Marcel a donné pouvoir à M. HOUDMOND Max, M. COLINET Samuel a donné pouvoir à M. DUBOIS Mickaël.

Nombre de membres du Conseil Municipal en exercice : 19
Quorum de l'Assemblée : 10
Nombre de membres du Conseil Municipal présents : 11
Nombre de pouvoirs : 4
Date de Convocation : 1^{er} mars 2018.

Madame PINSARD Patricia a été élue secrétaire de séance.

N° 2018.023 – Pôle seniors et maisons de ville Néotoa : demande de participation

Madame la 1^{ère} Adjointe expose que Néotoa, maître d'ouvrage pour la construction des 9 logements adaptés pour personnes âgées et des 5 maisons de ville, sollicite une participation financière de la commune du fait que :

- le coût de l'opération est au-delà des estimations suite au résultat de l'appel d'offres et aux recherches d'économie sur les logements,
- la TVA passe de 5,5 % à 10 %.

Elle précise qu'il s'agit de prendre un engagement de verser une aide financière à Néotoa correspondant au prix de vente de 15 000 € des terrains par la commune.

Après délibération, le Conseil Municipal :

- **Décide** par 13 voix POUR et 2 abstentions d'accepter de verser une aide financière d'un montant de 15 000 € à Néotoa pour la réalisation de cette opération,
- **Précise** que le versement interviendra après la réception des travaux,
- **Demande** que Néotoa s'engage sur une durée de 20 ans minimum à louer ces logements,

Envoyé en préfecture le 20/03/2018

Reçu en préfecture le 20/03/2018

Affiché le

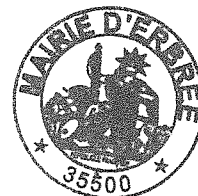
ID : 035-213501059-20180307-2018023-DE

.../...

- **Autorise** M. le Maire ou Mme la 1^{ère} Adjointe à accomplir toutes les formalités nécessaires pour ce dossier et notamment à procéder au mandement de l'aide.

Pour copie certifiée conforme au registre
P/le Maire empêché,
La 1^{ère} Adjointe,

Paucay



**EXTRAIT du REGISTRE
des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL
de la COMMUNE d'ERBRÉE**

SEANCE du 7 mars 2018

L'an deux mil dix-huit, le sept mars à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune d'ERBREE, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame MANCEAU Martine, 1^{ère} Adjointe.

Présents : MANCEAU Martine, BEGASSE Pierre, HOUDMOND Max, SARTHOU Annick, CORNEE Alain, GUESDON Marie-Christine, PINSARD Patricia, LE BORGNE Isabelle, DUBOIS Mickaël, DABO Gwénaëlle, LE CAM Anne-Sylvie.

Absent(e)s excusé(e)s : BILLOT Pierre, DUPONT Roselyne, BOTREAU Yves-Laurent, ERRARD Michel, NEVO Marcel, COLINET Samuel.

Absent(e)s : AUBERT Denis, LOISEL Solène.

Mme DUPONT Roselyne a donné pouvoir à Mme GUESDON Marie-Christine, M. ERRARD Michel a donné pouvoir à Mme PINSARD Patricia, M. NEVO Marcel a donné pouvoir à M. HOUDMOND Max, M. COLINET Samuel a donné pouvoir à M. DUBOIS Mickaël.

Nombre de membres du Conseil Municipal en exercice : 19
Quorum de l'Assemblée : 10
Nombre de membres du Conseil Municipal présents : 11
Nombre de pouvoirs : 4
Date de Convocation : 1^{er} mars 2018.

Madame PINSARD Patricia a été élue secrétaire de séance.

N° 2018.024 – Demande de dérogation au repos dominical de la Sté CI-TY BREIZ

Madame la 1^{ère} Adjointe présente la demande de dérogation au repos dominical de la Sté CI-TY BREIZ implantée sur l'aire de repos d'Erbrée dont l'activité est la vente d'articles de souvenirs, de produits régionaux...

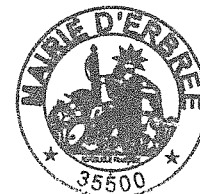
Cette dérogation ne concerne qu'un salarié pour un dimanche sur deux, soit 26 dimanches par an. Les horaires d'ouverture seraient fixés de 10h à 17h20. Conformément aux dispositions de l'article L3132-21 du code du travail, la Préfecture demande un avis du Conseil Municipal.

Après délibération, le Conseil Municipal :

- **Décide** par 15 voix POUR d'émettre un avis favorable à la demande de dérogation.

Pour copie certifiée conforme au registre
P/le Maire empêché,
La 1^{ère} Adjointe,

Manceau



**EXTRAIT du REGISTRE
des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL
de la COMMUNE d'ERBRÉE**

SEANCE du 7 mars 2018

L'an deux mil dix-huit, le sept mars à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune d'ERBREE, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame MANCEAU Martine, 1^{ère} Adjointe.

Présents : MANCEAU Martine, BEGASSE Pierre, HOUDMOND Max, SARTHOU Annick, CORNEE Alain, GUESDON Marie-Christine, PINSARD Patricia, LE BORGNE Isabelle, DUBOIS Mickaël, DABO Gwénaëlle, LE CAM Anne-Sylvie.

Absent(e)s excusé(e)s : BILLOT Pierre, DUPONT Roselyne, BOTREAU Yves-Laurent, ERRARD Michel, NEVO Marcel, COLINET Samuel.

Absent(e)s : AUBERT Denis, LOISEL Solène.

Mme DUPONT Roselyne a donné pouvoir à Mme GUESDON Marie-Christine, M. ERRARD Michel a donné pouvoir à Mme PINSARD Patricia, M. NEVO Marcel a donné pouvoir à M. HOUDMOND Max, M. COLINET Samuel a donné pouvoir à M. DUBOIS Mickaël.

Nombre de membres du Conseil Municipal en exercice : 19
Quorum de l'Assemblée : 10
Nombre de membres du Conseil Municipal présents : 11
Nombre de pouvoirs : 4
Date de Convocation : 1^{er} mars 2018.

Madame PINSARD Patricia a été élue secrétaire de séance.

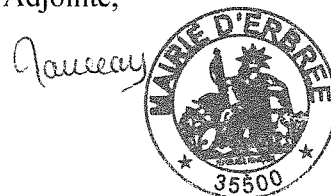
N° 2018.025 – Travaux peinture boulangerie

Madame la 1^{ère} Adjointe présente le devis relatif aux travaux de peinture à réaliser dans la boulangerie suite au rapport de l'expert dans le cadre de l'assignation au Tribunal.

Après délibération, le Conseil Municipal :

- **Autorise** par 15 voix POUR Mme la 1^{ère} Adjointe à signer le devis de l'entreprise MARGERIE d'un montant de 2 618,73 € H.T. soit 3 142,48 € T.T.C.

Pour copie certifiée conforme au registre
P/le Maire empêché,
La 1^{ère} Adjointe,



**EXTRAIT du REGISTRE
des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL
de la COMMUNE d'ERBRÉE**

SEANCE du 7 mars 2018

L'an deux mil dix-huit, le sept mars à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune d'ERBREE, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame MANCEAU Martine, 1^{ère} Adjointe.

Présents : MANCEAU Martine, BEGASSE Pierre, HOUDMOND Max, SARTHOU Annick, CORNEE Alain, GUESDON Marie-Christine, PINSARD Patricia, LE BORGNE Isabelle, DUBOIS Mickaël, DABO Gwénaëlle, LE CAM Anne-Sylvie.

Absent(e)s excusé(e)s : BILLOT Pierre, DUPONT Roselyne, BOTREAU Yves-Laurent, ERRARD Michel, NEVO Marcel, COLINET Samuel.

Absent(e)s : AUBERT Denis, LOISEL Solène.

Mme DUPONT Roselyne a donné pouvoir à Mme GUESDON Marie-Christine, M. ERRARD Michel a donné pouvoir à Mme PINSARD Patricia, M. NEVO Marcel a donné pouvoir à M. HOUDMOND Max, M. COLINET Samuel a donné pouvoir à M. DUBOIS Mickaël.

Nombre de membres du Conseil Municipal en exercice : 19
Quorum de l'Assemblée : 10
Nombre de membres du Conseil Municipal présents : 11
Nombre de pouvoirs : 4
Date de Convocation : 1^{er} mars 2018.

Madame PINSARD Patricia a été élue secrétaire de séance.

N° 2018.026 – Clôture terrain acquisition MOY

Madame la 1^{ère} Adjointe présente le devis relatif aux travaux de clôture du terrain en cours d'acquisition par la commune à M. et Mme MOY demeurant rue des Pommiers.

Après délibération, le Conseil Municipal :

- **Autorise** par 15 voix POUR Mme la 1^{ère} Adjointe à signer le devis de l'entreprise SERRAND d'un montant de 3 907,20 € H.T. soit 4 320,92 € T.T.C.

Pour copie certifiée conforme au registre
P/le Maire empêché,
La 1^{ère} Adjointe,



**EXTRAIT du REGISTRE
des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL
de la COMMUNE d'ERBRÉE**

SEANCE du 7 mars 2018

L'an deux mil dix-huit, le sept mars à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune d'ERBREE, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame MANCEAU Martine, 1^{ère} Adjointe.

Présents : MANCEAU Martine, BEGASSE Pierre, HOUDMOND Max, SARTHOU Annick, CORNEE Alain, GUESDON Marie-Christine, PINSARD Patricia, LE BORGNE Isabelle, DUBOIS Mickaël, DABO Gwénaëlle, LE CAM Anne-Sylvie.

Absent(e)s excusé(e)s : BILLOT Pierre, DUPONT Roselyne, BOTREAU Yves-Laurent, ERRARD Michel, NEVO Marcel, COLINET Samuel.

Absent(e)s : AUBERT Denis, LOISEL Solène.

Mme DUPONT Roselyne a donné pouvoir à Mme GUESDON Marie-Christine, M. ERRARD Michel a donné pouvoir à Mme PINSARD Patricia, M. NEVO Marcel a donné pouvoir à M. HOUDMOND Max, M. COLINET Samuel a donné pouvoir à M. DUBOIS Mickaël.

Nombre de membres du Conseil Municipal en exercice : 19
Quorum de l'Assemblée : 10
Nombre de membres du Conseil Municipal présents : 11
Nombre de pouvoirs : 4
Date de Convocation : 1^{er} mars 2018.

Madame PINSARD Patricia a été élue secrétaire de séance.

N° 2018.027 – Déclaration d'intention d'aliéner – 14 rue Georges Hévin

Madame la 1^{ère} Adjointe rappelle qu'un droit de préemption a été institué par délibération du 18 janvier 2008 sur la zone UC (zone urbaine), 1AUe (zone d'urbanisation immédiate), 2AUe et 2 AUa (zones d'urbanisation future).

Dans le cadre de la vente de l'immeuble situé 14 rue Georges Hévin, Maître de GIGOU, notaire à Vitré, demande si la commune souhaite faire valoir son droit de préemption. Il s'agit de la parcelle E n° 612 d'une superficie de 284 m².

Après délibération, le Conseil Municipal :

- **Décide** par 15 voix POUR de ne pas exercer le droit de préemption urbain sur ce bien.

Pour copie certifiée conforme au registre
P/le Maire empêché,
La 1^{ère} Adjointe,

